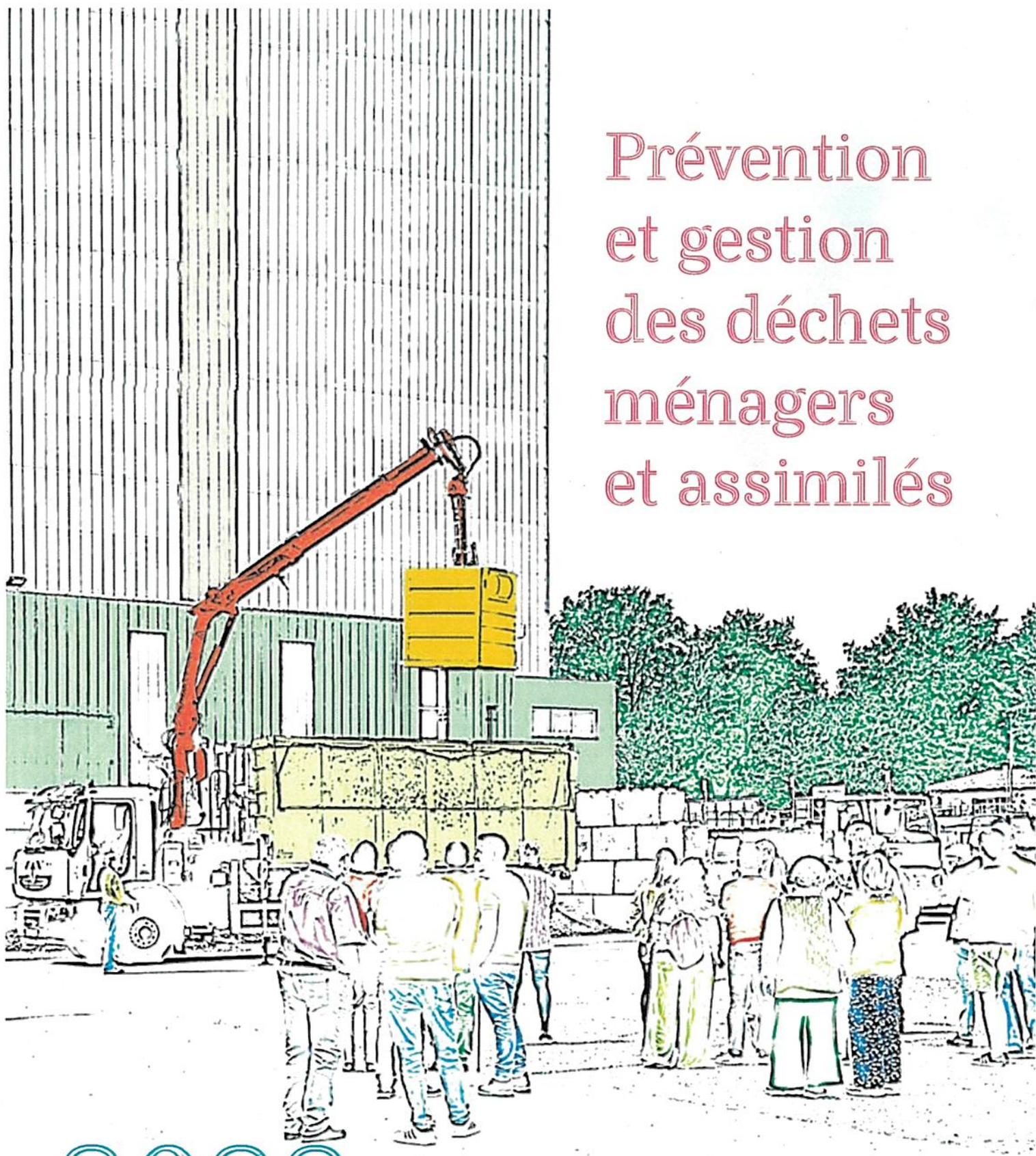


Prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés



2022

RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE PUBLIC



DIRECTEUR DE PUBLICATION

Jean-François AUBY

RÉDACTION ET COORDINATION ÉDITORIALE

Isabelle Baseilhac

CONCEPTION GRAPHIQUE

studio • laëtitia gauroy

IMPRESSION

Imprimerie LAPLANTE sur du papier recyclé
fabriqué en Nouvelle-Aquitaine

CRÉDITS PHOTOS

SEMOCTOM - Jérôme Rommé - Stockadobe.com
La Couche Verte- SARL Aérovid - Midjourney - Freepik

Rapport élaboré avec les recommandations de l'ADEME.

RAPPORT ANNUEL 2022
sur le prix et la qualité
du service public de prévention
et gestion des déchets ménagers
et assimilés



Le mot du président

L'année 2022 a été moins marquée par les épisodes COVID même si quelques foyers épidémiques ont quelque peu perturbé la collecte, mobilisant de nombreux remplacements. Notre activité et nos finances ont toutefois subi les impacts de l'inflation et la tension sur les matières premières.

En résonance à cette inflation, les tonnages ont fortement diminué avec -6% des tonnages totaux collectés et traités. Les Ordures Ménagères Résiduelles passent en-dessous de la barre des 200kg/hab (198kg/hab). Les papiers/emballages et verre diminuent également. En déchèterie, encombrants, végétaux, ferraille baissent, quand les gravats et les filières de recyclage augmentent.

Pour la première année, les données techniques tendent vers les objectifs fixés par la Loi AGEC, mais le chemin reste encore long.

Cette année 2022 est surtout l'année de validation de notre projet En100ble. Il a été conçu avec et pour le territoire : une vaste concertation de presque 2 ans a eu lieu en 2021 associant les habitants du

territoire et un panel ; les élus du SEMOCTOM et des CDC ont été rencontrés à plusieurs reprises en 2022 pour partager leurs attentes ; sans oublier les agents au travers d'ateliers internes. C'est ainsi que le projet En100ble a été délibéré finalement le 13 octobre 2022.

Nous le savons, le programme En100ble devrait permettre de renforcer les premiers impacts relevés en 2022. En effet, plus que jamais, le travail sur la réduction des déchets est crucial.

C'est en 2023 que notre syndicat déploie sur le terrain son programme En100ble. L'extension des consignes de tri est effective depuis le 1^{er} janvier, l'intensification du réseau de bornes à verre en cours. La mise en œuvre progressive sur le terrain de la solution de tri à la source des biodéchets, repose sur le compostage individuel, le compostage collectif et la mise en place de points de collecte pour les déchets alimentaires.

Sur une période de 2 ans, nos équipes rencontreront l'ensemble des foyers du territoire, pour les sensibiliser et les équiper gratuitement en composteurs.

Notre stratégie est bien d'ancrer l'évolution des comportements de nos usagers sur l'explication et la conviction, et non sous la contrainte. Cela nous impose un travail de communication, impliquant également l'ensemble des élus. C'est dans cet esprit que des réunions locales avec l'ensemble des conseillers municipaux sont programmées ainsi que des visites de nos installations. Votre mobilisation sera déterminante pour atteindre collectivement les objectifs d'En100ble. Je compte sur vous.

Très bonne lecture à toutes et tous.

Jean-François AUBY,
Président du SEMOCTOM



Le SEMOCTOM une collectivité au service du territoire

Compétences et gouvernance.....	6
Territoire et population.....	8
Chiffres clés 2022.....	10
Les actions menées en 2022.....	12
Projets 2023.....	15

Indicateurs techniques

Prévention des déchets ménagers et assimilés.....	16
Les résultats obtenus.....	21
Projets 2023.....	21
La collecte et le traitement des déchets.....	22
Projets 2023.....	33
Synoptique des flux 2022.....	34

Indicateurs financiers

Données budgétaires de l'année 2021.....	36
Les modes de financement du service.....	41
Indicateurs Comptes-coûts 2021.....	43

Données sociales

Emplois et effectifs.....	44
Santé au travail.....	45

Le Semoctom, une collectivité au service d'un territoire

Compétences et gouvernance

Les compétences du Semoctom

Prévention

- Aider à la création et au développement des recycleries sur le territoire
- Soutenir les initiatives locales et les actions éco-responsables en matière de réduction des déchets et d'économie circulaire
- Mettre à disposition des outils permettant d'éviter la production de quantités significatives de déchets
- Accompagner les expériences de réduction ou de valorisation in-situ des déchets

Collecte des déchets

- Collecte des déchets ménagers de l'ensemble des foyers
- Collecte des déchets assimilés des professionnels
- Collecte sélective en porte à porte et en apport volontaire
- Collecte sur les déchèteries

Traitement des déchets

- Transport des déchets ménagers et assimilés vers le centre de transfert de St-Léon (sauf transport direct) puis vers les centres de traitement et/ou de valorisation
- Traitement des déchets ménagers et assimilés collectés sur le territoire conformément à la législation : valorisation des déchets issus des collectes sélectives (centre de tri...).

Le SEMOCTOM est administré par un Comité Syndical composé de 57 délégués, élus par les Communautés de Communes et Communauté d'Agglomération membres.

Le Comité Syndical définit la politique du syndicat, vote le budget, décide des investissements à réaliser et des modalités de gestion du service.

Il élit le Président et les Vice-Présidents membres du bureau du SEMOCTOM.



Jean-François AUBY
Président du SEMOCTOM



Jean-Luc LAMAISON
1^{er} Vice-Président
Délégation : Relations institutionnelles et communication avec le territoire dont la lutte contre les dépôts sauvages



Pascal LABRO
2^e Vice-Président
Délégation : Collecte et apport volontaire des déchets, exploitation et optimisation



Pierre RIBEAUT
3^e Vice-Président
Délégation : Sites, travaux et ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)



Alain BARGUE
4^e Vice-Président
Délégation : Déchèteries, exploitation et amélioration, nouvelle déchèterie



Frédéric LATASTE
5^e Vice-Président
Délégation : Finances et tarifications



Pierre BUISSETET
6^e Vice-Président
Délégation : Centre de tri et consignes de tri



Régis PUJOL
7^e Vice-Président
Délégation : Valorisation et filières



Céline BAGOLLE
8^e Vice-Présidente
Délégation : Prévention des déchets, réemploi



Pierrick BALLESTER
9^e Vice-Président
Délégation : Commande publique



Nathalie MAVIEL
10^e Vice-Présidente
Délégation : Redevances et incitativité



Nicolas TARBES
11^e Vice-Président
Délégation : Optimisation et données intelligentes (systèmes d'information)



Marc JOKIEL
12^e Vice-Président
Délégation : Ressources humaines et santé / sécurité



Pierre COTSAS
13^e Vice-Président
Délégation : Prospective

57 délégués du comité syndical

14 membres du bureau

Territoire et population



85

communes



7

communautés
de communes
(CDC)

1

communauté
d'agglomération
(CA)

La population moyenne desservie sur l'année est prise en compte pour le calcul des ratios techniques et financiers.

	2021	2022	ÉVOLUTION
Population INSEE	108 239	110 235	+1,84%
Population moyenne desservie sur l'année*	112 738	114 153	+ 1,26%

* Population municipale INSEE (N-3) + recensements des communes N-1 et N-2 + habitants des nouveaux lotissements construits sur les années N-3, N-2, N-1 et pendant l'exercice en cours qui ont fait l'objet de conventions.

Chiffres clés 2022

Territoire

114 153

habitants

(population moyenne desservie sur l'année 2022)



85

communes réparties
sur 7 CDC et 1 CA



Saint-Loubès



Tresses



Saint-Germain
du Puch



Saint-Caprais
de Bordeaux



Saint-Léon



Beguey

Résultats

519 kg/an/hab

32,5%

Taux d'équipement
composteurs

763

distribués

160

animations et manifestations



81 220

personnes sensibilisées
à la prévention et aux déchets

1

centre de
transfert

(Saint-Léon)

6

déchèteries

Données sociales

135

Équivalents
Temps Plein

20,5%

de femmes

79,5%

d'hommes

Données techniques

59 192 t
de déchets collectés



COLLECTE

- 6,3%

des déchets collectés
entre 2021 et 2022

35%

Valorisation matière



40%

Valorisation énergétique

17%

Valorisation organique



VALORISATION

8%

Enfouissement

Données financières

19 379 247,53 €

Dépenses réalisées de fonctionnement
et d'investissement

13,6%

Taux d'épargne brut

4,4 ANS

Capacité de désendettement

106,4 €HT

Coût aidé par habitant

Les actions menées en 2022

Étude optimisation et refonte du service collecte : lancement d'En100ble

En100ble
Visons 100kg de moins en 2030

} Lancée en octobre 2020, cette étude s'est clôturée en 2022.

Rappel de objectifs de l'étude :

- Répondre aux enjeux nationaux de réduction des déchets et de meilleure valorisation
- Optimiser les coûts du service public pour une fiscalité maîtrisée.

Février 2022

Juin 2022

Octobre 2022



Concertation et construction des scénarios

Choix du scénario

• Construction des scénarios

Présentation des scénarios en comité syndical le 09/02/2022

Présentation des scénarios et débat en CDC du 10/02 au 29/03/2022

Présentation en interne par ateliers du 01/01/2022 au 07/03/2022

- Validation du scénario en comité de pilotage le 01/04/2022 et en comité syndical le 14/04/2022



Simulation prospective du scénario et plan d'actions

- Plan de déploiement validé en comité syndical le 28/06/2022

Simulation prospective du scénario choisi présenté en comité de pilotage le 05/10/21022

- Validation de la prospective et du plan d'actions par le comité syndical du 13/10/2022



Au total



319
personnes rencontrées

En100ble

notre feuille de route à 2030



LEVIER N°1 : Réduire les déchets du quotidien

- Priorité au compostage des déchets alimentaires
- Tri plus simple
- Plus de collecte du verre
- À terme, réduction fréquence de la collecte OMR



LEVIER N°2 : Réduire les déchets occasionnels

- Développer le broyage en local
- Détourner les encombrants
- De nouvelles mesures pour les professionnels
- Limiter l'accès aux usagers



LEVIER N°3 : Mettre en place des actions de prévention

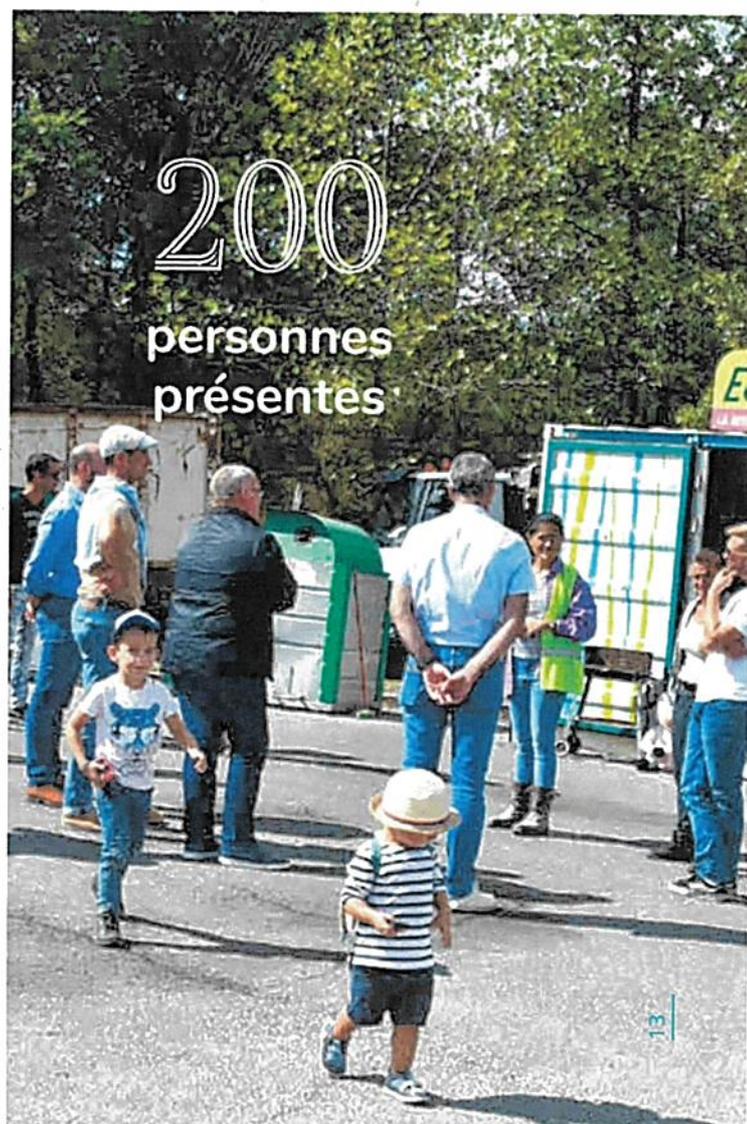
- Moins de gaspillage alimentaire
- Moins de textiles sanitaires
- Plus de vrac

Le lancement d'En100ble :

Journée du 10/09/2022 réunissant les délégués, élus locaux, institutionnels et les agents accompagnés de leur famille : visite des infrastructures, présentation des enjeux et solutions ont été explicitées.



200
personnes
présentes



Nouvelles consignes de Tri (ECT)

Top départ des nouvelles consignes de tri : 1^{er} janvier 2023.

Tous les emballages et les papiers se trient !

En 2022, le SEMOCTOM a répondu à l'appel à projets lancé par CITEO pour obtenir une subvention sur les actions complémentaires aux extensions des consignes de tri : 120k€ ont été retenus par CITEO pour soutenir le déploiement de 97 bornes à verre supplémentaires sur le territoire.

Une campagne de communication a été lancée début octobre auprès des communes avec un kit complet, un mail de masse adressé à tous les habitants, ainsi que le collage des consignes de tri sur les bacs jaunes sortis lors des collectes. Un courrier complet avec lettre, calendrier de collecte et mémo-tri a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire et en grande majorité avec la collaboration des communes en décembre.



Des ateliers organisés en interne :

67%
des agents formés



Le comité syndical de décembre a également délibéré pour la gratuité de la livraison des bacs jaunes plus grands demandés par les habitants et ce jusqu'à fin juin 2023.

Construction de la plateforme de Tresses

Au-delà de l'extension de la déchèterie de Tresses, cette plateforme doit également offrir un nouveau service : une matériauthèque qui permettra de déposer des matériaux de construction / déconstruction, mais également de reprendre ceux-ci en bon état pour favoriser le réemploi et la seconde vie des objets et matières.

La maîtrise d'œuvre a démarré fin 2021. Du fait de la tension sur les matières premières et les conséquences budgétaires associées, il a été nécessaire de revoir le projet et d'abriter la matériauthèque sous un auvent semi-permanent plutôt qu'un bâti en dur.

Les travaux ont démarré fin juin 2022 et ont accusé un certain retard entre les délais de livraisons des matériaux, les intempéries de fin d'année...

➤ **L'ouverture est programmée avant l'été 2023.**



Projets 2023



Le déploiement d'En100ble

- Finaliser les rencontres avec les élus
- Suivi des Extensions des Consignes de Tri
- Déploiement des bornes à verre sur le territoire
- Déploiement terrain sur les déchets alimentaires



Conception du lieu hybride de Saint-Caprais-de-Bordeaux

- Accompagner le collectif de porteurs de projets
- Dimensionner le Pôle Ressources



La feuille de route Prévention - PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés)

- Accompagner au changement
- Mobiliser et soutenir les acteurs du territoire
- Programmer et prioriser les actions
- Finaliser et délibérer le PLPDMA



Projet MONA (Matière Organique Non Agricole) : valorisation organique

- Développer des partenariats autour de la valorisation organique avec les agriculteurs locaux



Étude sur le traitement des OMR

- Étude de structuration pour gouvernance partagée des incinérateurs



Étude biomasse

- Structurer l'approvisionnement territorial – étude juridique et financière

Les indicateurs techniques

Prévention des déchets ménagers et assimilés

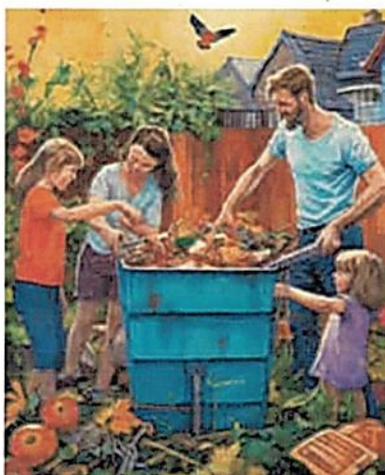
La prévention est la somme de toutes les actions permettant d'éviter et de réduire la production des déchets.

Actions 2022

Le compostage

« Tous au compost »

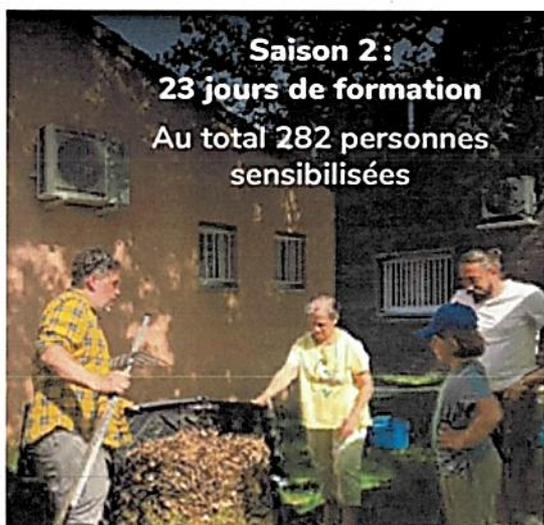
Participation du SEMOCTOM pour la 2^e fois à l'évènement national « Tous au compost » du 26 mars au 10 avril 2022 qui valorise la pratique du compostage de proximité des déchets organiques.



763
composteurs distribués

- 16%
par rapport à 2021

32,5%
de foyers équipés



Saison 2 :
23 jours de formation
Au total 282 personnes sensibilisées

Formations au compostage

16 modules hebdomadaires d'initiation au compostage pour les habitants organisés en interne et 7 formations délocalisées dans les communes dont certaines réalisées par des associations : Pensée, Achillée et Ciboulette, le domaine de la Chapelle.

1 formation de référents de sites par l'association au Ras du Sol pour l'installation de zones de compostage partagé.

8

référents de site formés





Distribution gratuite de compost

Dans une logique de promotion du compostage, organisation de 2 distributions gratuites pour les habitants sur 4 déchèteries (Béguey, Saint-Léon, Saint-Loubès et Saint-Germain-du-Puch) durant « La journée mondiale de la terre » en avril et lors de la « Semaine Européenne de Réduction des Déchets » au mois de novembre.

200 t
distribuées



3 221
personnes sensibilisées

Actions 2022

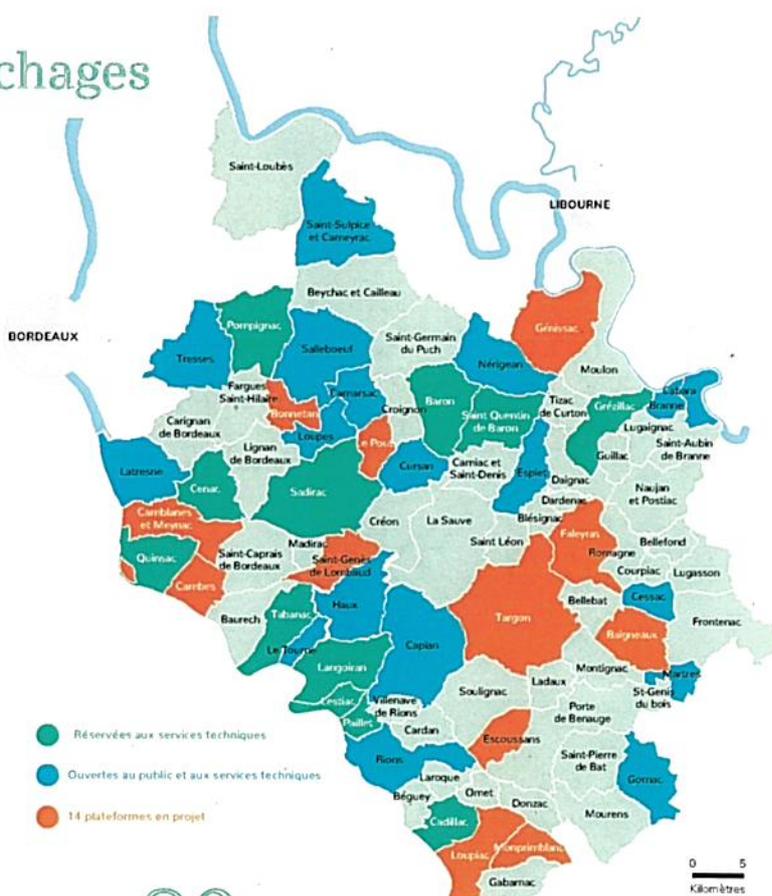
Le broyage des branchages

Une montée en puissance du service sur 2022 :

L'impact des plateformes de broyage compte pour un détournement de près de 474 tonnes sur 2022 (+36%), malgré une panne importante du broyeur et une indisponibilité de 1 mois.

Chaque jour d'intervention permet d'éviter environ 100 m³ de branchages apportés et donc de supprimer la rotation de 3 caissons, soit pour 2022 un évitement de 402 rotations de caissons.

Le broyage des branchages permet de favoriser l'utilisation in situ du broyat produit. Les communes et les habitants peuvent l'utiliser gratuitement pour des pratiques de jardinage au naturel, évitant ainsi l'utilisation des produits phytosanitaires. Cette pratique permet également de lutter contre le brûlage des végétaux, interdit en Gironde.



- Réservées aux services techniques
- Ouvertes au public et aux services techniques
- 14 plateformes en projet

30

plateformes
en fonctionnement

3 PLATEFORMES MUTUALISÉES (Capien, Cabara et Martres)

- ④ Créon utilise la plateforme de Capien
- ④ Saint-Aubin de Branne utilise la plateforme de Cabara
- ④ Saint-Genis-du-Bois et Montignac utilisent la plateforme de Martres

1 plateforme
mutualisée en
projet (Salleboeuf,
Pompignac
et Bonnetan)

Actions 2022

Les animations

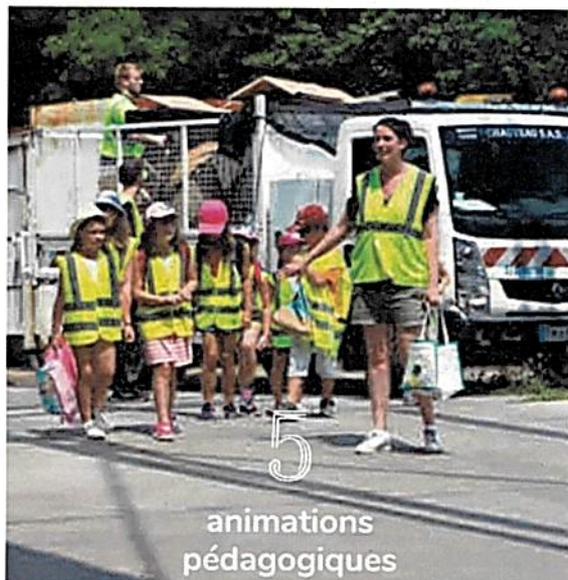
Les animations pédagogiques

Le SEMOCTOM organise régulièrement sur son territoire des modules de sensibilisation en milieu scolaire et périscolaire en intervenant à la demande des enseignants pour sensibiliser les élèves à l'environnement et à la réduction des déchets.

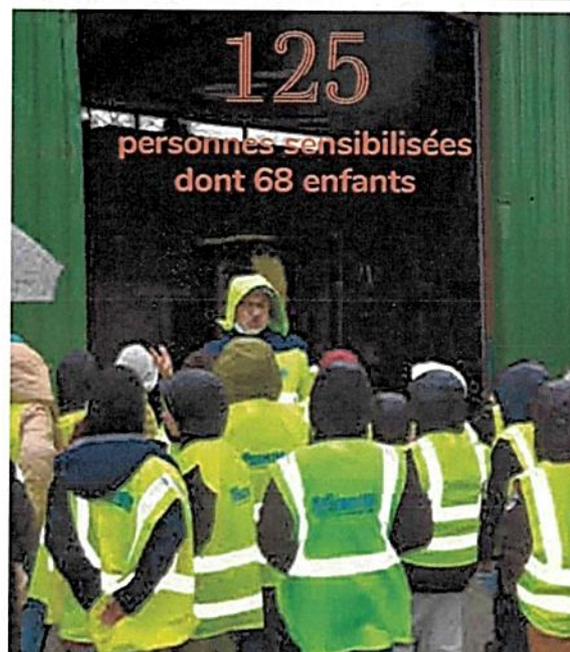
1 intervention au collège de Saint-Loubès a été menée. Les éco-délégués du collège Max-Linder ont été informés et sensibilisés autour de la production des déchets.

3 visites pédagogiques du site industriel du SEMOCTOM ont été organisées. Le syndicat ouvre ses portes afin de faire découvrir aux enfants les coulisses de la vie des déchets.

Le SEMOCTOM était présent à la Fête de la Transition à Saint-Loubès le 9 octobre.



5
animations
pédagogiques



125
personnes sensibilisées
dont 68 enfants

Actions 2022

Les Éco-manifestations

Le SEMOCTOM accompagne également des manifestations culturelles et sportives du territoire en apportant son soutien logistique pour la collecte et le tri des déchets.



90

manifestations
ont ainsi été
accompagnées.

Actions 2022

Le Festival 5R

2^e édition

Le festival 5 R, « Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la terre » s'est déroulé du 24 septembre au 1^{er} octobre à Créon. Pour cette 2^e édition, le SEMOCTOM et l'Entre-deux-Monde ont souhaité élargir le cercle des co-organisateurs afin de proposer un évènement plus important et touchant un public plus diversifié.

7 partenaires se sont associés sur 2022 : Le SEMOCTOM, l'Entre-deux-Monde, La Mairie de Créon, La Cabane à Projets, Kaléidoscope, Musique en Créonnais et le cinéma Max Linder.

➤ Au total l'opération a touché 500 personnes sur l'ensemble des animations proposées.



Le Festival s'est principalement articulé autour de 4 thématiques :

- le réemploi et la réparation
- le compostage et le jardinage au naturel
- les couches lavables
- la consommation responsable

31
animations

} stands et ateliers, village des artisans surcycleurs, projections de films de sensibilisation au cinéma, exposition, conférence gesticulée et apéro zéro déchet.

Actions 2022

Le Gaspillage alimentaire

Le SEMOCTOM et le Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers se sont associés pour travailler conjointement sur l'enjeu commun de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines :

- Une journée technique animée par le Crépaq le 19 octobre au Lycée Flora Tristan de Camblandes-et-Meynac
- Un accompagnement personnalisé pour 5 cantines volontaires lancé et suivi par le Bocal Local

} 36
participants



Actions 2022

Accompagnement aux couches lavables

Le SEMOCTOM a reconduit son dispositif d'accompagnement à la réduction des couches jetables auprès des familles et des crèches.

9 familles et 2 crèches en ont bénéficié par le partenaire La Couche Verte.

Le bilan de cette action est décevant au regard des résultats de l'année précédente et sera repensé en 2023.



Actions 2022

Le réemploi

7 structures ont conventionné avec le SEMOCTOM pour récupérer des objets et des matières sur les déchèteries du territoire :

- Jeun's Attitude
- La Quincaille
- Entre Acte
- Complement'R
- Les chats scient à bois
- Concordia
- École de Tizac-de-Curton



1 vidéo a été réalisée par le service prévention pour faire la promotion des espaces de réemploi des déchèteries.



Actions 2022

Les résultats obtenus



Projets 2023



La feuille de route Prévention – PLPDMA
(Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés)

Axe 1 : Sensibilisation et communication

- ③ Monitoring sur les réseaux sociaux
- ③ Éducation à l'environnement
- ③ Campagne thématique : la valorisation des déchets alimentaires
- ③ Animations et événements

Axe 2 : Accompagnement des acteurs du territoire et du réemploi

- ③ Lieu hybride de Saint Caprais
- ③ Soutien et amorçage des acteurs et commerces Zéro Déchet
- ③ Valorisation du réemploi par des acteurs territoriaux
- ③ Développer le réemploi dans les déchèteries

Axe 3 : Mobilisation de leviers techniques et économiques pour le changement de comportement

- ③ Diminution des textiles sanitaires jetables
- ③ Anti-gaspillage alimentaire en cantine scolaire

Axe 4 : Développement de la gestion de proximité des déchets alimentaires et végétaux

- ③ Accompagner les habitants vers la pratique du compostage et la valorisation des déchets alimentaires
- ③ Développer l'offre de broyage en partenariat avec les communes du territoire

Axe 5 : Initier et encourager la mobilisation territoriale

- ③ Favoriser et entretenir la coopération et la concertation des entreprises sur la question de la prévention des déchets

La collecte et le traitement des déchets

L'organisation du service

L'ensemble des collectes des déchets s'effectue principalement en régie à l'exception des ordures ménagères.

MODE D'ORGANISATION	TYPE DE DÉCHET	MODE DE GESTION DE LA COLLECTE	FRÉQUENCE	MODE DE COLLECTE	MODE DE GESTION DU TRANSPORT	TRAITEMENT
   PORTE À PORTE 	Déchets alimentaires	100% en régie sur 3 communes 17 882 hab.	1 fois par semaine	Bacs pucés individuels		
	Recyclables hors verre	100% en régie	1 fois tous les 15 jours	Bacs pucés individuels ou points de regroupement	100% en régie	
	Verre	100% en régie sur 5 communes 24 526 hab.	1 fois par mois	Bacs pucés individuels		
	Ordures ménagères	82% en régie 18% par prestataire privé	1 fois par semaine (82 communes) 1 fois tous les 15 jours sur 3 communes	Bacs pucés individuels ou points de regroupement	82% en régie 18% par prestataire privé	
 APPORT VOLONTAIRE	Déchets alimentaires	100% en régie	1 fois par semaine	Abri-bacs 26 points		100% par prestataire privé
	Recyclables hors verre	100% en régie	1 fois par semaine	10 bornes enterrées, semi enterrées, aériennes (résidences)	100% en régie	
	Verre	100% en régie	-	215 PAV (1 borne pour 417 habitants)		
	Textile	100% par prestataire privé	-	144 PAV	100% par prestataire privé	
 DÉCHETERIE	Ordures ménagères	100% en régie	1 fois par semaine	11 bornes enterrées, semi enterrées, aériennes (résidences)	100% en régie	
	31 filières de tri	100% en régie	-	6 déchèteries	70% en régie 30% par prestataire privé	



COLLECTE EN PORTE À PORTE

- OMR : 1 fois par semaine
- Recyclables (hors verre) : 1 fois tous les 15 jours
- Biodéchets : 1 fois par semaine
- OMR : 1 fois tous les 15 jours
- Recyclables (hors verre) : 1 fois tous les 15 jours



COLLECTE EN CENTRE-BOURG

- OMR : 2 fois par semaine
- Recyclables (hors verre) : 1 fois tous les 15 jours



- Verre : 1 fois par mois

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE SUR TOUT LE TERRITOIRE

- Verre
- Textile



COMMUNES COLLECTÉES EN OMR PAR UN PRESTATAIRE PRIVÉ



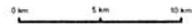
CENTRE DE TRANSFERT (SAINT-LÉON)



DÉCHÈTERIES - PARTICULIERS EXCLUSIVEMENT



DÉCHÈTERIES - PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS



Bénéficiaires du service

48 572 foyers* et 485 points de regroupement de bacs collectifs

2066 Non ménages dont :

- 85 communes
- 36 Établissements Publics
- 5 Collèges et 1 Lycée
- 1939 professionnels

* Le calcul du nombre de foyers est obtenu en divisant la population par 2.35 (donnée INSEE)

Les résultats 2022

Les biodéchets

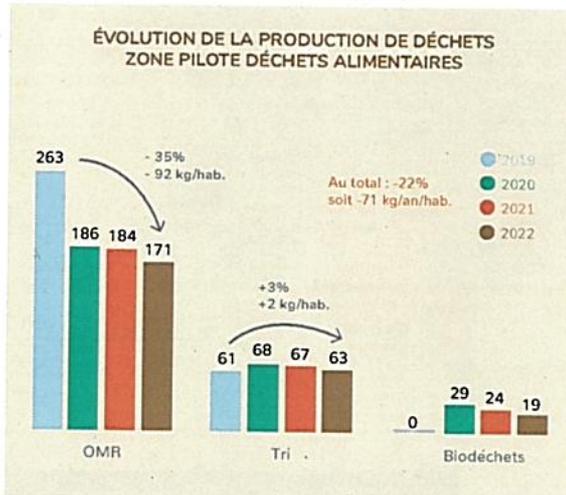
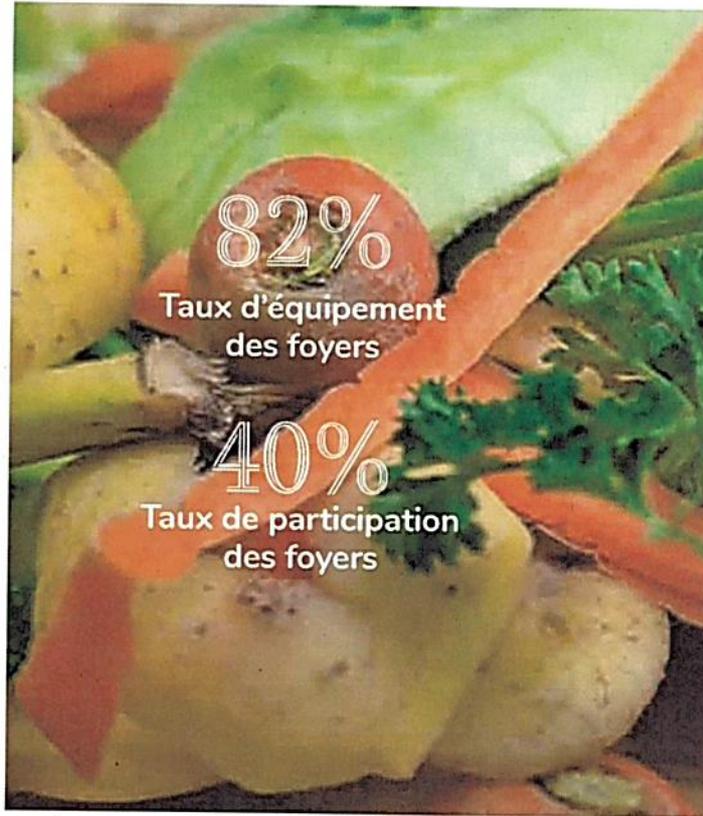
Les déchets alimentaires apparaissent dans les flux collectés depuis 2020. Deux secteurs sont collectés en porte à porte ou en apport volontaire.

Premier secteur :

3 communes de la CDC Les Rives de la Laurence (Saint-Loubès, Saint-Sulpice-et-Cameyrac et Beychac-et-Cailleau)

➤ 17 882 habitants

Après une année de lancement réussie et un fort taux de participation, celui-ci s'est fortement réduit durant l'année 2022. Le taux moyen de présentation en porte à porte est de 40%. Moins d'1 foyer sur 2 trie désormais ses déchets alimentaires collectés 1 fois par semaine. Les fortes chaleurs du printemps, été et automne, n'ont pas aidé ce geste malgré les propositions de déposer ces déchets auprès des 26 bornes de déchets alimentaires installées sur le secteur.



Bilan sur 3 ans

Réduction des OMR ➤ -35% (-92 kg/hab)

Augmentation du Tri des recyclables
➤ +3% (+2 kg/hab)

Tri des déchets alimentaires ➤ 19 kg/hab

Au total -22% des déchets totaux collectés en porte à porte (-71 kg/hab)

Augmentation de la population de +7% entre 2019 et 2022

Deuxième secteur : les gros producteurs de déchets alimentaires

L'année 2022 est une année complète de collecte des gros producteurs. Les 3 circuits mis en place ont permis de détourner 158 tonnes auprès de 63 professionnels avec des tonnages mensuels de collecte de 13 tonnes en moyenne.

Bilan 2022

LES GROS PRODUCTEURS	LES 3 COMMUNES DE LA CDC Les Rives de la Laurence
157,8 t	321,6 t (391,7 t en 2021)
63 professionnels collectés sur 3 circuits 24% sont des commerces, 22% des établissements scolaires et 22% des hôtels/restaurants.	-22% vs 2021
	19kg/hab sur les 3 communes Taux de présentation de 40% 3,31 kg rapporté au territoire.

Au total 479 tonnes collectées en 2022 (+6.4%)

Une fois collectés, les déchets alimentaires sont transférés du site de Saint-Léon sur la plateforme de compostage de Saint-Denis-de-Pile (SMICVAL). Ils font l'objet d'une valorisation organique produisant du compost utilisable en Agriculture Biologique.

Les résultats 2022

Les recyclables hors verre

Les recyclables (hors verre) collectés en porte à porte (et quelques bornes d'apport volontaire) et triés, ont connu une baisse assez importante : -2.40% entre 2022 et 2021. Le ratio par habitant baisse également passant de 58kg/hab à 56kg/habitant (soit près de -3.6%). La qualité du tri quant à elle s'est améliorée par rapport à 2021, le taux est passé de 22% à 20% en 2022.



A partir du 1er janvier 2023 TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

Porte vitée, pas amélicée les ans dans les autres et hop dans les dans le bon !

NOUVEAU

Porte emballage en verre

Boîtes alimentaires

Emballages en métal

Emballages en carton

Tous les autres

Boissons, produits en plastique

Pour accompagner la mise en place de l'extension des consignes de tri à compter du 1^{er} janvier 2023, une grande campagne de communication a été lancée dès le mois de octobre auprès des élus, des communes et des habitants du territoire : mails de masse, courriers d'information, stickage des bacs, affiches sur les abribus, articles de presse...

56 KG/AN/HAB
49.5 KG/AN/HAB
 de moyenne nationale*

*MODECOM 2017 publié en 2021

Tonnages et filière de valorisation des matériaux dans le centre de tri

MATÉRIAUX	TONNAGES 2022	KG/AN/HAB	ÉVOLUTION EN TONNAGES 2021/2022	PRESTATAIRE RECYCLEURS
Journaux-magazines (papiers mélangés) 1.11	468	4.1	-39.21%	ACTECO
Gros de magasins (papiers mélangés) 1.02	2004	17.6	+ 55.81%	ACTECO
Cartons d'emballages ménagers (EMR)	1678	14.7	- 22.52%	REVIPAC
Plastiques (Pet Foncé/PEHD/Pet clair)	542	4.8	+ 11.87%	VALORPLAST
Acier	221	1.9	3.19%	DECONS
Tetra-briques alimentaires	78	0.7	- 9.98%	REVIPAC
Aluminium	19	0.2	- 18.70%	ACTECO
Refus de tri (CSR) et (incinération)	1276			UVE DE BÈGLES
Freinte	114	11.2	- 12.01%	VALBOM
Recyclables non triés	-7			
TOTAL TONNAGES VALORISÉS	6394			

➤ En 2022, le SEMOCTOM a participé à 18 caractérisations proposées par le centre de tri VALBOM situé à Bègles.

20%
 Taux de refus 2022

Les résultats 2022

Le verre

La collecte du verre est principalement réalisée en apport volontaire.



Le verre connaît une forte baisse à l'instar des papiers et emballages, ce qui est très différent des 3 dernières années. Les tonnages en 2022 sont en baisse de -2% sur l'année.

4 174 t

37 KG/AN/HAB

Les résultats 2022

Les textiles

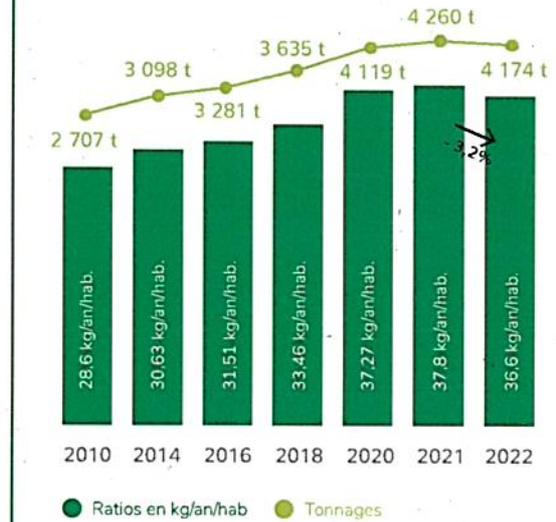
En 2022 la collecte des vêtements usagés est réalisée par l'association ACTIFRIP (Saint-André-de-Cubzac) dans le cadre d'un marché public.

ANNÉE	TOTAL CONTE-NEURS	TOTAL POPULATION	TOTAL TONNES	KG/AN/HAB
2021	99	112 738	427	4
2022	144	114 153	475	4

> 11 kg/hab/an = Gisement national

Afin d'optimiser le tri et la collecte des textiles, ACTIFRIP et le SEMOCTOM ont décidé de densifier le maillage du territoire. 45 nouvelles bornes ont ainsi été implantées en concertation avec les communes fin 2022. L'incidence sur les tonnages n'est pas mesurable sur les résultats 2022 mais sera visible sur 2023.

Ratios et tonnages du verre



Valorisation du verre d'emballage : il est recyclé à 100%. Il est regroupé sur Saint-Léon avant d'être acheminé vers MALTHA (Izon) pour être valorisé par O-i France.

31 KG/AN/HAB
Moyenne nationale



97% des textiles sont valorisés dont :

57% réemployés, 25% en recyclage matière, 15% en valorisation énergétique

3% de refus

Les résultats 2022

Les ordures ménagères et résiduelles

198 KG/AN/HAB

254 kg/an/hab
Moyenne nationale*

*MODECOM 2017 publié en 2021

22 627 t
d'ordures
ménagères
traitées en
2022

Le flux d'OMR représente 38% des tonnages collectés et traités. Après plusieurs années d'augmentation, les tonnages ont marqué un premier repli en 2020 et 2021, avant une forte baisse en 2022. Cette baisse des ordures ménagères est homogène sur les différents secteurs de collecte.

Le contexte d'inflation joue un rôle important dans cette baisse, ainsi que toutes les actions menées : collecte des gros producteurs de déchets alimentaires, travail sur le règlement de collecte, contrôle des collectes des professionnels ont permis de renforcer cette baisse conjoncturelle.

La zone en Redevance Incitative

Cette zone comprend 4 communes : Lestiac, Paillet, Rions et Cardan soit 3 798 habitants.

Les ratios par habitant dans cette zone sont meilleurs que la moyenne du territoire du SEMOCTOM. En effet, en 2022 les ratios d'OMR de la zone en redevance incitative sont de 158 kg/habitant, pour 198 kg/hab sur le reste du territoire du SEMOCTOM. Cependant, la zone expérimentale de collecte des déchets alimentaires tend à rattraper les ratios de la zone redevance incitative : 171 kg/habitant pour la zone biodéchets. Ce qui tend à démontrer que le tri à la source des déchets alimentaires est une réelle solution pour la baisse des ordures ménagères et conforte les orientations du projet En100ble dans une démarche progressive et de persuasion.

Le Traitement des Ordures Ménagères

UNITES DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
UIOM* Bègles et UIOM Cenon

Maître d'ouvrage : Bx Métropole

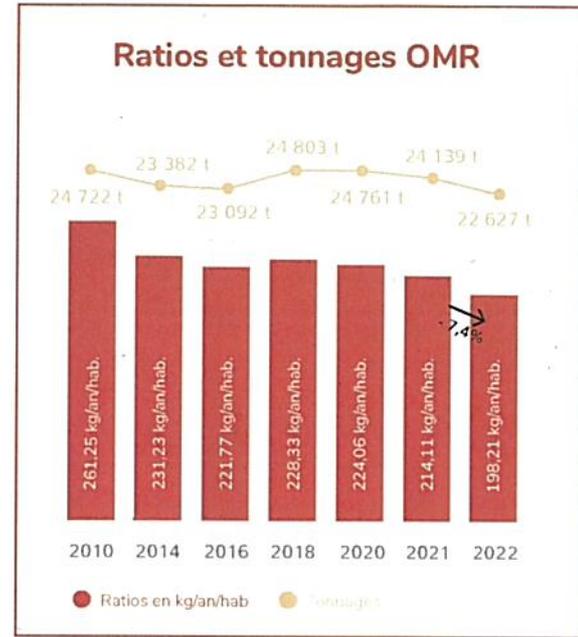
Exploitant : VEOLIA

Capacité annuelle UIOM Bègles : 273 000 tonnes/an

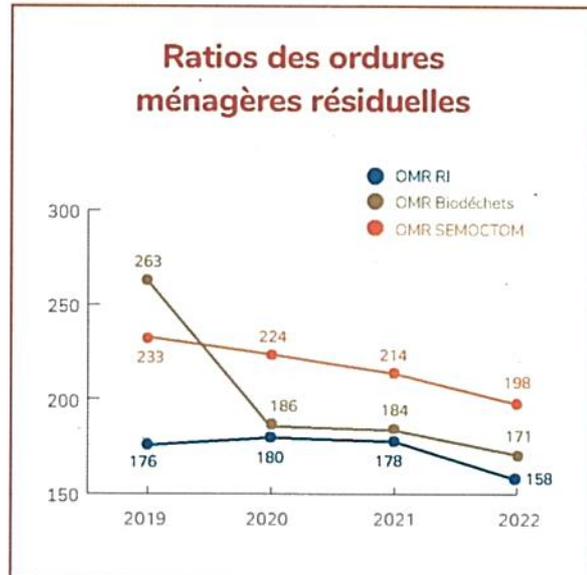
Capacité annuelle UIOM Cenon : 138 000 tonnes/an

Type de process : Incinération et valorisation énergétique

22 278 tonnes incinérées



Les ratios par habitant sont de fait en forte baisse en 2022. 1 borne d'OMR a été installée dans le centre-bourg de Saint-Loubès.



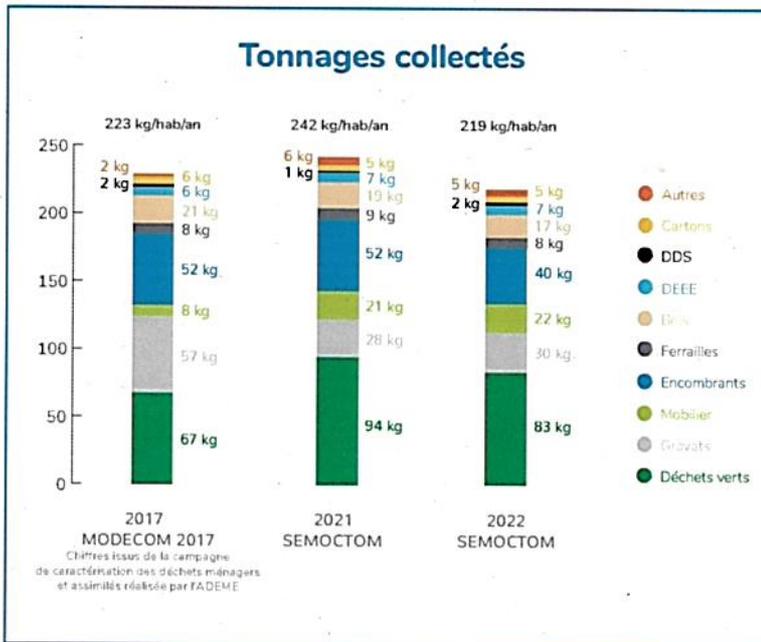
Lors des arrêts techniques et des pannes des 2 incinérateurs, les ordures ménagères sont détournées vers un centre d'enfouissement. En 2022, 349 tonnes enfouies

3 caractérisations d'OMR ont été réalisées en juillet sur le site de Saint-Léon avec le concours de Verdicité

* Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères

Les résultats 2022

Les déchèteries



6

déchèteries

25 043 t
Total collecté (-8.34%)

80%
de valorisation



Centre de Sur-Tri

TONNAGES 2022

ENCOMBRANTS

3 118 t

Plastiques durs : 60 t (2%)

Ferrailles : 19,2 t (0,6%)

Mobilier : 8,16 t (0,26%)

DEEE : 7,56 t (0,24%)

Bois /papier : 25,8 t (0,83%)

DDS et autres : 1,8 t (0,06%)

TOTAL SUR-TRI

122,51 t soit 3,83%

3 118 t
d'encombrants sur-triés

122,51 t
valorisées soit 3,93%

Apports en déchèteries

FLUX	TONNAGES COLLECTÉS	ÉVOLUTION 2021/2022	KG/HAB/AN	LIEUX DE TRAITEMENT	VALORISATION
 Déchets verts	9 451	-11.31%	82.8	PAPREC AGRO (33) / AQUITILIA (33)	Compost et bois énergie
 Encombrants	4 568	-18.86%	40.0	ISDND Lapouyade (33)	Enfouissement biogaz
 Bois	1 952	-8.90%	17.1	EGGER (40)	Aggloméré, panneaux de particules et bois énergie
 Gravats	3 384	+6.03%	29.6	GTPP/ BRANGEON RECYCLAGE (33)	Remblai
 Ferrailles	928	-11.65%	8.1	DECONS	Métaux
 DEA Ameublement	2 528	+7.55%	22.1	ECO-MOBILIER/Val Plus (40)	Recyclage matière
 DEEE	827	+2.69%	7.2	ECOLOGIC/Envie (33)	Recyclage métaux, Dépollution
 Cartons	629	+8.79%	5.5	REVIPAC	Cartons
 Déchets de plâtre	84	-68.34%	0.7	SINIAT (33)	Plaques de plâtre
 Plastiques durs	244	+217.85%	2.1	LE PLASTIQUE FRANCAIS	Recyclage matière
 Huisseries	20		0.2	VALO (33)	Démantèlement/ Valorisation
 Pneus	46	+9.53%	0.4	ALJAPUR	Valorisation matière (60%) Valorisation énergétique (40%)
 Livres	1.79	+62.73%	0.02	LE LIVRE VERT (33)	Revente et recyclage matière
 Capsules Nespresso	8	-28.32%	0.07	SUEZ/VALPLUS (33)	Recyclage
 Huiles alimentaires	5	-1.20%	0.05	VALO (33)	Réutilisation
 Huiles de vidange	57	-9.08%	0.6	SEVIA-SRRHU (33)	Régénération
 DDS	275	+82.46%	2.4	ECO-DDS/ Pena Environnement	Dépollution
 Piles-accumulateurs	6	+3.11%	0.06	COREPILE	Dépollution
 Batteries	24	+27.78%	0.21	DERICHEBOURG (33)	Dépollution
 Lampes-Néons	3.39	+21.80%	0.03	RECYLUM	Dépollution
 Radiographies	0.55	+12.65%	0.00	RHONE ALPES ARGENT	Dépollution
 Cartouches et toner	1.24	-12.65%	0.01	ECOTAURUS/CORE LANDES PYRENEES	Dépollution

Forte baisse des flux en déchèteries après 2 années de hausse. Les tonnages ont baissé de moins 2 280 tonnes sur l'année soit -8.3%. Avec un été extrêmement sec, les végétaux ont fortement chuté : -11.3%.

Les plus fortes baisses sont les encombrants (-18.9%), la ferraille (-11.65%) et le plâtre (-68.34%) ; du fait de l'exigence de l'exutoire, le tri a été stoppé, les agents reformés et de nouveaux panneaux de communication ont été déployés.

La fréquentation a également chuté avec 200 265 visites en 2022, soit -9% par rapport à 2021. Les déchets collectés en déchèteries représentent 42% du total des déchets collectés par le SEMOCTOM en 2022. Ce sont les équipements qui reçoivent le plus de déchets sur l'année.

38%
Déchets verts

18%
Encombrants

Nouveautés

Mise en place d'une nouvelle filière : les huisseries

Démarrage en septembre 2022 sur 4 déchèteries : Saint-Léon, Saint-Germain-du-Puch, Saint-Loubès et Béguey. La collecte a détourné 20 tonnes de l'enfouissement.



Travaux

• Déchèterie de Saint-Caprais

Mise en place d'un système de vidéo-surveillance

• Déchèterie de Saint-Germain-du-Puch

Installation de 2 ponts bascules pour fluidifier la circulation

• Déchèterie de Tresses

Début des travaux de construction de la plateforme d'entreposage des déchets verts et des gravats ainsi que de la matériauthèque

Ouverture de La Plastiquerie

Un projet local de recyclage des plastiques implanté sur le site de Saint-Léon

Le 8 avril 2022, lors de l'inauguration le SEMOCTOM a souhaité soutenir ce projet innovant de réutilisation de la matière plastique.

Bilan 2022 du contrôle d'accès

65% > des foyers sont venus au moins une fois en déchèterie en 2022.

6,1 > nombre de passages moyen par foyer et par an

179 > foyers ont dépassé le seuil des 25 passages et 752 celui des 2,5 tonnes

611,7 kg
apport moyen annuel par foyer



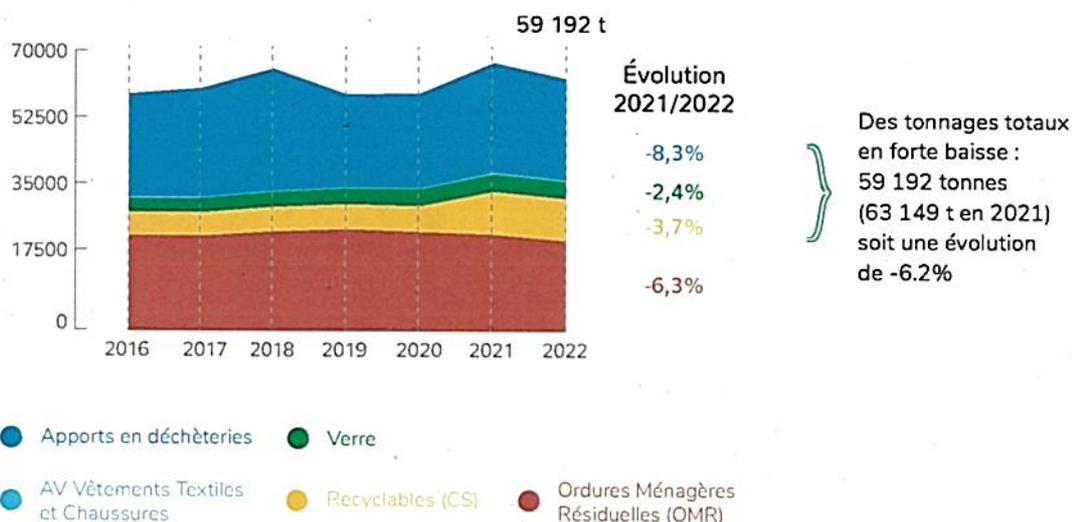
Déchets acceptés en déchèteries

	SAINT-LÉON	ST GERMAIN-DU-PUCH	SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX	BÉGUEY	SAINT-LOUBÈS	TRESSÈS
Jours d'ouverture	5,5j/7					
Nombre de visites	32 365	28 590	40 942	31 065	37 418	29 885
 Déchets verts	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Encombrants	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Bois	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Gravats	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Ferrailles	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 DEA Ameublement	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 DEEE	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Cartons	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Déchets de plâtre	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Plastiques durs	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Huisseries	À partir de septembre 2022	À partir de septembre 2022	✓	À partir de septembre 2022	À partir de septembre 2022	✓
 Pneus	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Livres	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Capsules Nespresso	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Huiles alimentaires	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Huiles de vidange	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 DDS	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Piles-accumulateurs	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Batteries	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Lampes-Néons	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Radiographies	✓	✓	✓	✓	✓	✓
 Cartouches et toner	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Accueil des professionnels	oui	oui	non	oui	non	non

Total visites : 200 265 (-8.9%)

Les résultats obtenus

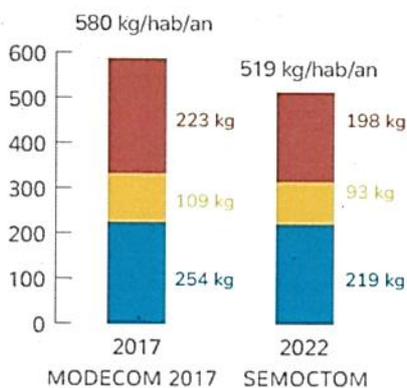
Synthèse des tonnages



Bilan 2022

La production totale des déchets a fortement diminué de -6,2%, soit -3 957 tonnes collectées en moins.

Les ordures ménagères résiduelles baissent de plus de 1 500 tonnes et les apports en déchèteries de plus de 2 300 tonnes. L'évolution de la population du territoire du SEMOCTOM est toujours très dynamique avec une augmentation de +1.26% en 2022.



MODECOM 2017
Chiffres issus de la campagne de caractérisation des déchets ménagers et assimilés réalisée par l'ADEME

● OMR ● Recyclables PAP + PAV + Verre ● Déchèteries

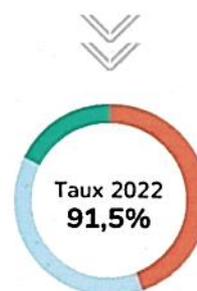
La valorisation des déchets

Le taux de valorisation s'améliore passant de 89.7% en 2021 à 91.5% en 2022.

* Le taux de valorisation est calculé sur le périmètre des DMA incluant les déchets non dangereux inertes et excluant les déchets dangereux.

Taux de valorisation = énergétique + matière + organique

Valorisation énergétique 40.1% Recyclage Matière 34.5% Valorisation organique 16.9%



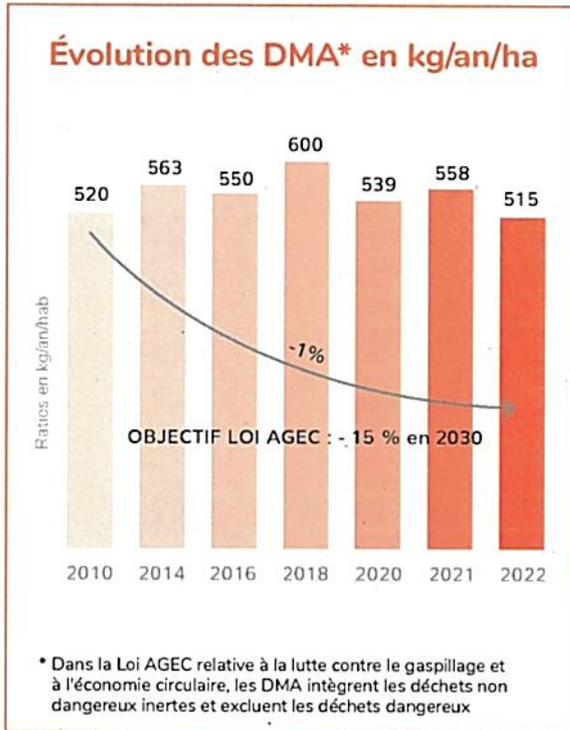
Enfouissement

8.4%

Loi AGEC

- 1%

Indice de réduction
des déchets



Recyclage matière et organique **

30%

Recyclage Matière

18%

Valorisation organique

Total

48%

65%

Objectif LOI AGEC

Là encore, l'objectif de recyclage n'est pas atteint en raison de l'infléchissement des tonnages de tri et du verre et ce malgré les nombreuses filières de recyclage créées en déchèterie. Un effort conséquent devra être fourni pour atteindre le prochain objectif de la Loi AGEC à savoir 65% de recyclage en 2035

** le taux de recyclage est calculé sur les déchets non dangereux non inertes

Projets 2023

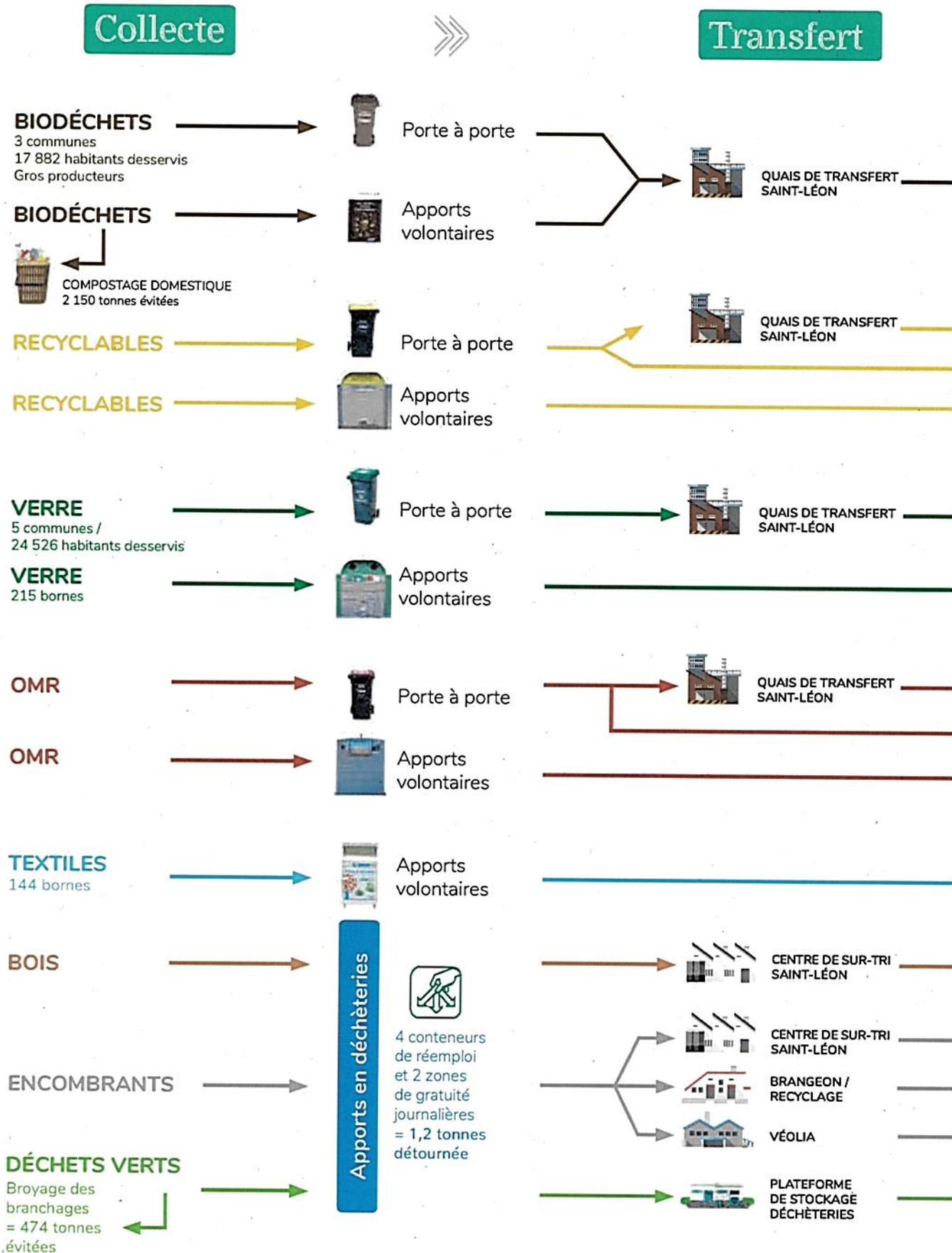
Conception du lieu hybride de Saint-Caprais-de-Bordeaux

- Accompagner le collectif de porteur de projets
- Dimensionner le Pôle Ressources

Étude Collecte en bastides et centres-bourgs

- Optimiser la collecte en bastide et lancement du marché en février 2023

Synoptique des flux 2022

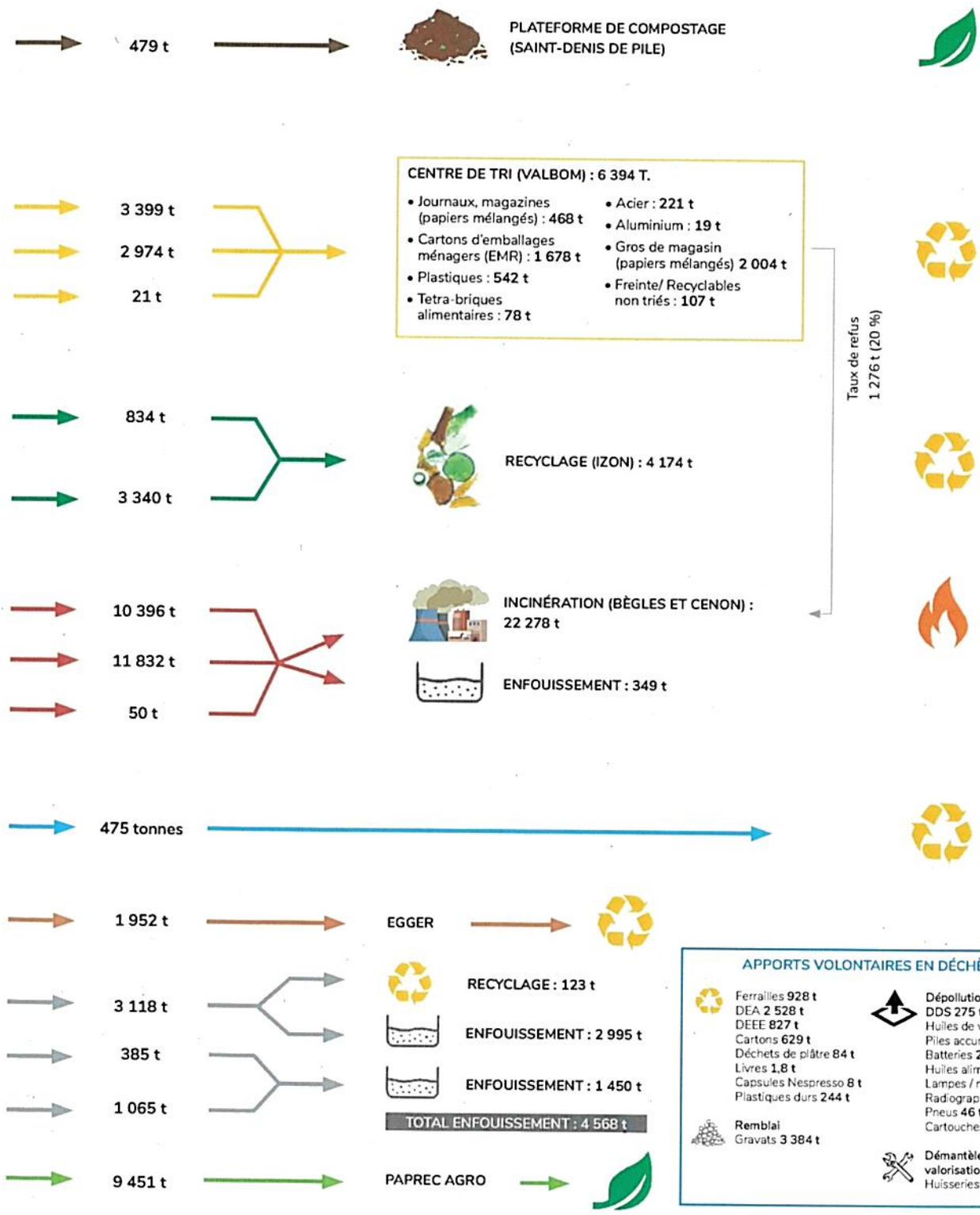


-  Valorisation matière 35%
-  Valorisation organique 17%
-  Valorisation énergétique 40%
-  Taux d'enfouissement 8%

Traitement

Valorisation

TOTAL :
59 192 TONNES TRAITÉES



Taux de refus
1 276 t (20%)

APPORTS VOLONTAIRES EN DÉCHÈTERIES

 Ferrailles 928 t	 Dépollution / élimination DDS 275 t
 DEA 2 528 t	 Huiles de vidange 57 t
 DEEE 827 t	 Piles accumulateurs 6 t
 Cartons 629 t	 Batteries 24 t
 Déchets de plâtre 84 t	 Huiles alimentaires 5 t
 Livres 1,8 t	 Lampes / néons 3,4 t
 Capsules Nespresso 8 t	 Radiographies 0,5 t
 Plastiques durs 244 t	 Pneus 46 t
 Remblai	Cartouches et toner 1,2 t
 Gravats 3 384 t	Démantèlement / valorisation Huisseries 20 t

Les indicateurs financiers

Données budgétaires de l'année 2022

Situation financière

La santé financière du SEMOCTOM est saine et très satisfaisante. Les taux de réalisation en termes de fonctionnement et d'investissement sont corrects.

Les ratios de taux d'épargne brute et de capacité de désendettement sont également satisfaisants.

Le taux d'épargne brute est remonté à 13.6%, l'épargne nette (CAF nette) est positive pour la 2^e année consécutive. La capacité de désendettement revient à 4.4 ans bien en-dessous des seuils d'alerte avec des emprunts 2022 mobilisés à hauteur de 894 k€.

13.6%

Taux d'épargne brute
(10,9% en 2021)

4.4 ans

Capacité de désendettement
(6,5 ans en 2021)



Investissement

Dépenses



51%

Capital des emprunts

13%

Travaux et équipement des déchèteries

12%

Équipement bacs sélectifs, OM, composteurs

9%

Matériel roulant et petit équipement atelier mécanique

6%

Travaux et Équipement Site Saint-Léon

5%

Pôle Technique Administratif Communication Prévention

2%

Divers hors opération

2%

Centre de Transfert

La réalisation des dépenses d'investissement en 2022 est à la hauteur de 84.1%, soit un montant de 3 964 619.68 € (intégrant les restes à réaliser). Les recettes se sont élevées à 3 162 297.77 €, soit un taux de réalisation de 67%. Les investissements ont diminué de -29% par rapport à 2021 (fin des travaux de construction quais gravitaires et bâtiment de sur-tri). Les travaux mobilisent une part très importante des investissements réalisés pour 30% : 461 k€ réalisés

avec la fin des travaux sur Saint-Léon, le démarrage des travaux de Tresses, le 2^e pont bascule à Saint-Germain-du-Puch. 344k€ ont été dépensés pour les bacs et composteurs dont 107k€ pour les bacs dédiés aux extensions des consignes de tri.

Les matériels roulants ont mobilisé 252 k€ et les études et préparation des nouveaux équipements 87 k€.

Investissement

Recettes



70%

Fonds Propres

29%

Emprunts

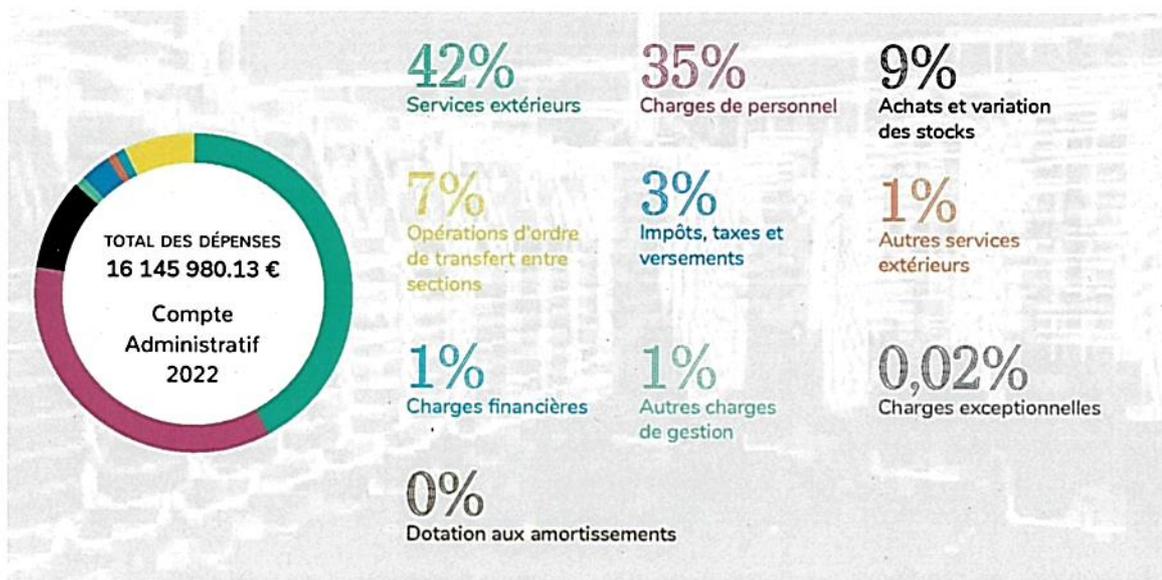
1%

Subventions



Fonctionnement

Dépenses



Les dépenses de fonctionnement augmentent régulièrement chaque année du fait de l'augmentation des coûts et des effets sur les tonnages. Les dépenses réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre et charges exceptionnelles) réalisées en 2022 sont en augmentation avec une tendance soutenue : +7.7%.

Les dépenses supplémentaires

Les augmentations des dépenses de fonctionnement sont dues pour partie :

➤ à l'augmentation des coûts de traitement :

- Augmentation du prix des OMR : 113.90€HT/t en 2022 et 107.64€HT/t en 2021, soit +141 645 €
- Augmentation du prix de l'enfouissement : 86.50€HT/t en 2022 et 63€HT en 2021, soit + 107 348€
- Augmentation du prix du tri : 191.83€HT/t en 2022, et 182€HT/t en 2021, soit + 62 853€
- Augmentation de la TGAP incinération de 11€HT/t en 2022 pour 8€HT/t en 2021, soit +67 881€
- Augmentation de la TGAP enfouissement de 40€HT/t en 2022 pour 30€HT en 2021, soit +45 680€
- Prime d'imprévision demandée par 6 prestataires pour un total de 35.9 k€

➤ à l'augmentation des charges de personnels du fait d'évolutions issues de décisions nationales et des impacts de l'inflation :

- Augmentation du point d'indice +3.5% : soit 80 000€ sur 6 mois de 2022

- Augmentation des indices de rémunération sur les derniers échelons et augmentation du SMIC en janvier et en mai : +42 320 €
- Prime GIPA de maintien du pouvoir d'achat : +22 000€
- Remplacement des absents COVID et maladie (fortes épidémies grippe, gastroentérite en fin d'année) : +21 000€

➤ Les dépenses évitées

Une partie de l'augmentation des dépenses de fonctionnement a été compensée par :

- Le plafonnement des prix du carburant avec les aides gouvernementales : moyenne de 1.80€, pour 1.90€ au budget : -63 400€
- La baisse des tonnages OMR, enfouissement et baisse du tri qui ont permis d'éviter -286 115€ de frais de prestations extérieures
- Le non versement de la TGAP du fait de la baisse des tonnages soit -49 756€

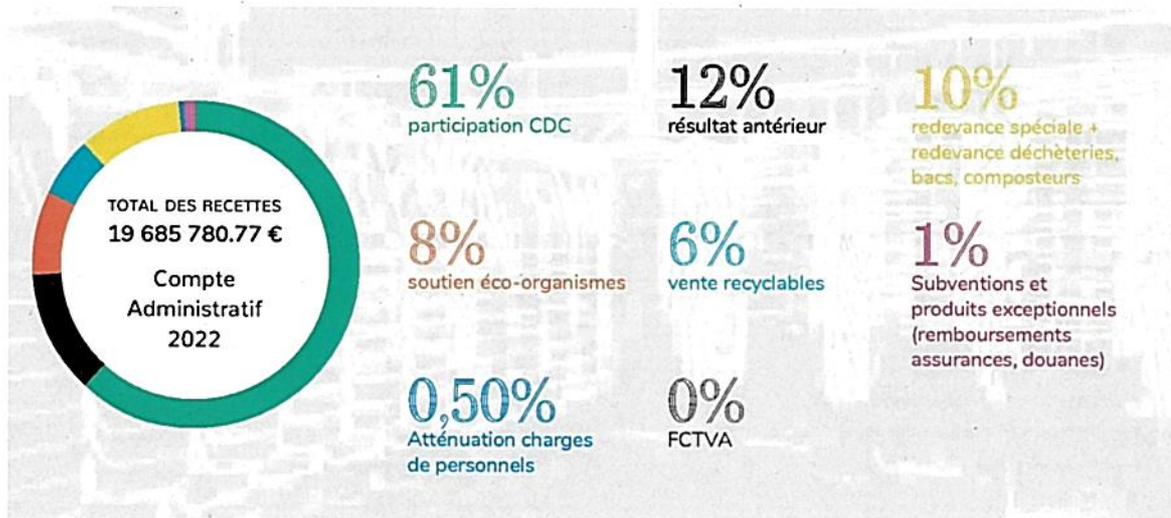
En synthèse, les dépenses réelles de fonctionnement en 2022 ont augmenté mais à une hauteur moindre que celles prévues au budget. Ceci s'explique par la baisse notable des tonnages collectés et traités, le plafonnement des prix des carburants. Toutefois, les augmentations des coûts et de la TGAP pèsent toujours sur les dépenses et en 2022 des dépenses contraintes ont amené une forte augmentation des charges de personnel à la suite des mesures gouvernementales de hausse des rémunérations.

Tableau des tiers (principaux prestataires)

OBJET DES PRESTATIONS	PRESTATAIRES	MONTANT HT
Élimination des déchets ménagers; Réception Tri conditionnement Stockage matériaux, Élimination DIB	SOVAL	4 989 594,41 €
Fourniture de carburant (gasoil)	PECHAVY	761 776,21 €
Collecte OM	COVED	566 345,17 €
Broyage déchets verts déchèteries	PAPREC AGRO	314 352,03 €
Personnels Intérimaires	RANDSTAD	282 345,84 €
Transport et élimination DDS hors contrat ECODDS	PENA	186 013,89 €
Fourniture de carburant (gasoil et GNR)	DYNEFF SA	145 473,36 €
Fourniture de pièces de rechange, entretien réparation des véhicules, fourniture ADBLUE	CHAUVEAU SAS	138 887,88 €
Assurances flottes, statutaires + autos collaborateurs + responsabilité et risques annexes	SMACL ASSURANCES	120 165,62 €
Fourniture pneumatiques	TAQUPNEU	92 527,15 €
Traitement des déchets verts	AQUITILIA SARL	90 573,53 €
Entretien des espaces verts et livraison maintenance bacs	ASSOCIATION R.E.V.	71 125,84 €
Transport et recyclage du bois	EGGER PANNEAUX ET DECORS	66 713,13 €
Fourniture de pièces de rechange et réparation des BOM	SEMAT	63 530,61 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien réparation des véhicules	TECHNI FREINS	52 844,95 €
Loyer, Maintenance télésurveillance multi sites	MANGOLEASE	46 783,40 €
Élimination DIB	SITA SUEZ RV SUD OUEST	45 701,03 €
Réception et transfert encombrants Saint-Germain - Tresses	VEOLIA PROPRETE AQUITAINE	44 851,99 €
Maintenance, Abonnement intervention télésurveillance	ESPACE SECURITE GDI	39 880,68 €
Fourniture de pièces de rechange et réparation des BOM	TERBERG MATEC	39 006,18 €
Assurance multirisques industrielle	FILHET-ALLARD & CIE	38 398,62 €
Diverses impressions	IMPRIMERIE LAPLANTE	38 316,03 €
Fourniture de pièces de rechange, entretien réparation des véhicules	AQUITAINE TRUCKS RIVE GAUCHE	37 288,87 €
Frais pour optimisation fiscalité énergie de 2019 à 2021	OFEE GROUPE CTR	37 241,74 €
Maintenance Logiciel finances et ressources humaines, formation agent	CIRIL	35 137,00 €
Electricité multi sites	ENGIE	33 330,70 €
Abonnement géolocalisation, réparations de bennes	SIMPLICITI	32 881,99 €
Recyclage plastique en mélange issus des déchèteries	LE PLASTIQUE FRANCAIS	28 810,36 €
Personnels Intérimaires	DELTA INTERM LIBOURNE	27 999,72 €
Réception et transfert encombrants St Loubes - St Caprais	BRANGEON RECYCLAGE	27 680,57 €
Location matériels vidéosurveillance multisite	GRENKE LOCATION	26 885,40 €
Comité National d'Actions Sociales	CNAS	24 168,00 €
Fourniture Équipement Protection Individuelle	LIGNE T	23 991,48 €
Transport d'un agent	BIRDY TAXI 2000	23 120,71 €
Traitement des biodéchets	SMICVAL	21 634,92 €
Formations agents (Permis C - FCO - CACES)	POINT AFI TRANSPORT	21 187,00 €
Stockage cartons ondulés	COVED SAS REGION SUD OUEST	20 279,39 €
Fourniture additifs diesel	ECO ET CO	19 353,60 €
Élimination des gravats multisite	GIRONDE TRAVAUX PUBLICS ET PARTI	18 760,04 €
Fournitures EPI, et fournitures diverses	CACC - PROLIANS NOUVELLE AQUITAI	18 019,96 €
Location pré-fabriquée	ALGECO	16 169,21 €
Réparation véhicules	SERVIFLEX SARL	15 362,63 €
Livraison récupération bacs lors des manifestations	VALOPREST	15 123,36 €
Maintenance informatique, abonnement logiciels bureautique	BLSI EURL	15 096,82 €
Fournitures administratives, fournitures produits d'entretien, abonnement téléphonie mobile	MARCHES PUBLICS D'AQUITAINE	15 002,06 €
Subvention annuelle	ASSOCIATION RIZIBIZI	15 000,00 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien réparation des véhicules	FORCH SNC	14 445,04 €
Maintenance contrôle accès déchèteries	GIDED	14 382,25 €
Fourniture de pièces de rechange, entretien réparation des véhicules	ACI AQUITAINE CARROSSERIE INDUST	14 160,57 €
Hébergement et Maintenance logiciel	STYX	13 528,08 €
Achat unité pour annonces au journal officiel	JOURNAL OFFICIEL	13 283,97 €
Réparation caissons déchèterie, soudure sur véhicule	DUBERNET ET MARTIN	12 684,00 €

Fonctionnement

Recettes



Les recettes réelles de fonctionnement (hors résultat antérieur, opérations d'ordre et produits financiers) sont en hausse de +10.74%.

Bien que les tonnages de recyclables aient baissé durant l'année 2022, les recettes de revente de matériaux ont, elles, fortement augmenté. En effet après

une année 2020 catastrophique due à l'épidémie de COVID-19, l'année 2021 a été en augmentation sur les derniers mois, mais l'année 2022 a vu une très forte hausse durant le 1^{er} semestre, puis une baisse et un effondrement des cours durant les derniers mois de l'année. Les recettes de revente des matériaux ont atteint un niveau très élevé de 1 235 925.28 €.

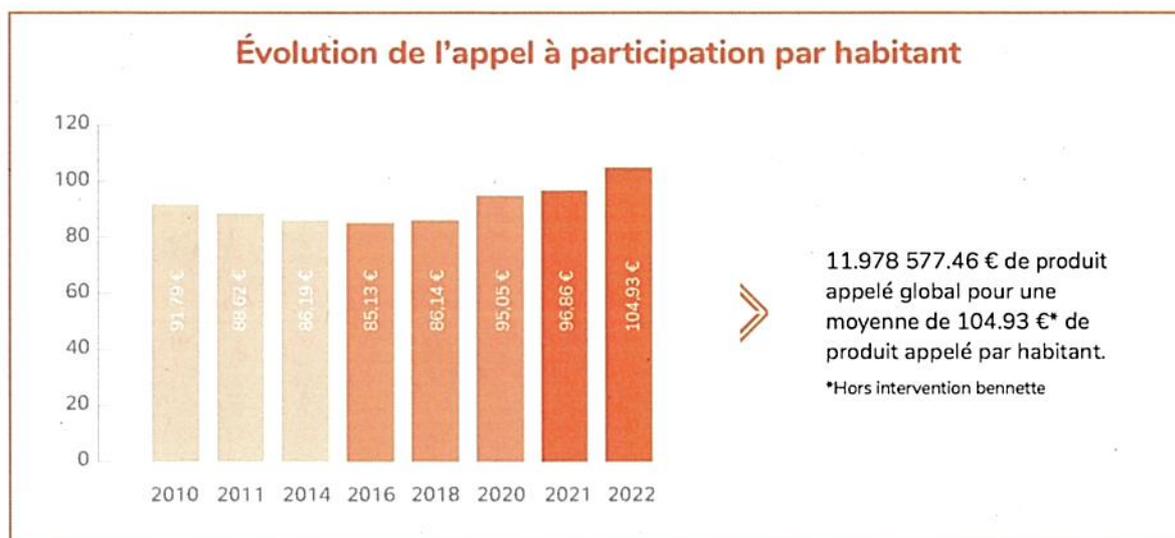
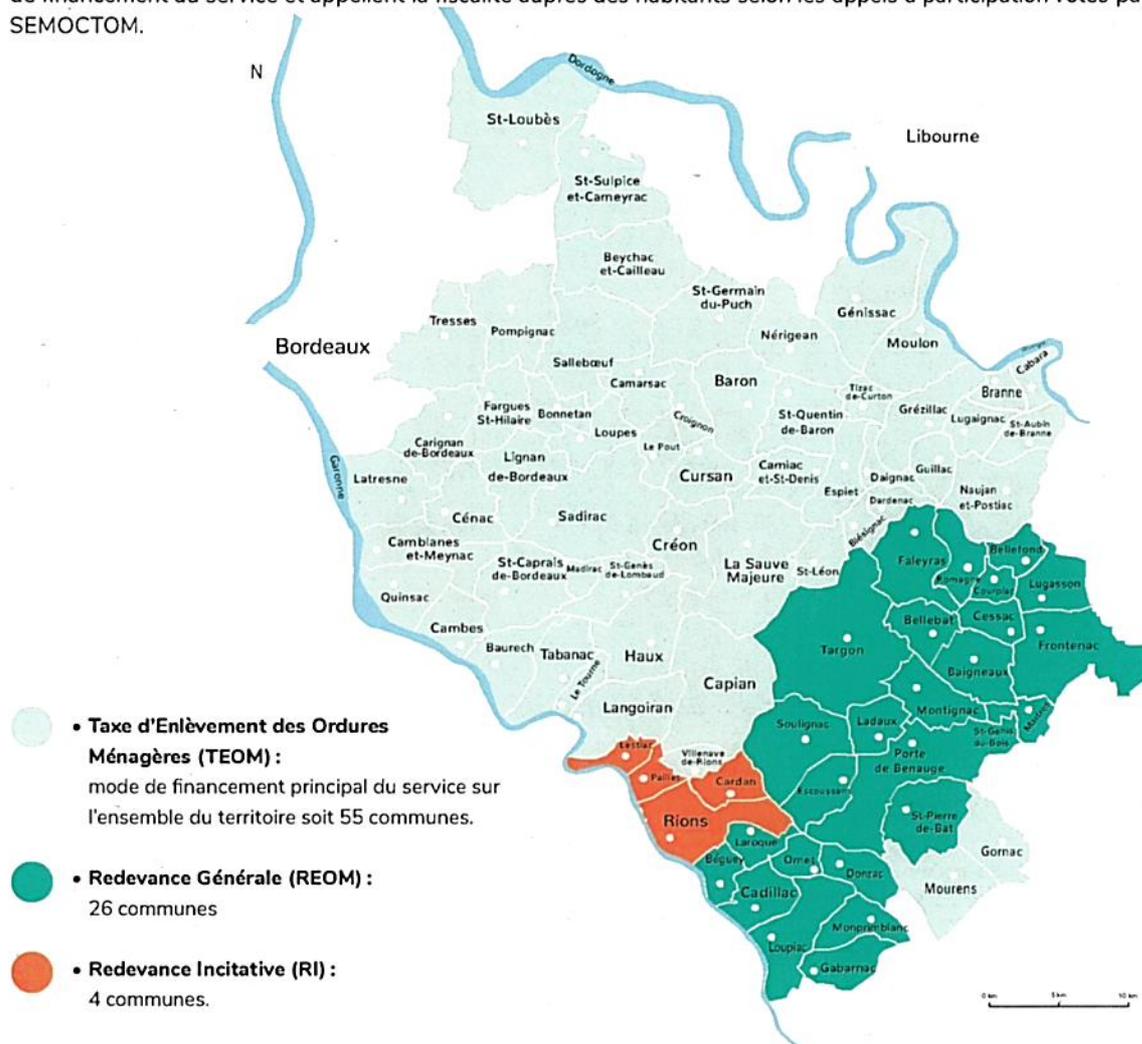
Montant des recettes perçues au titre de la valorisation

MATÉRIAUX	TONNAGES 2022	RECETTES RÉALISÉES 2022
Verre	4 174,27	109 298,77 €
Papier carton (5.02)	1 580,67	205 147,97 €
Cartons déchèteries (1.05)	555,13	76 207,18 €
Plastique - PET FONCÉ	62,66	10 188,18 €
Plastique - PET CLAIR	320,48	222 617,10 €
Plastique - PEHD	144,74	59 889,56 €
Briques alimentaires (5.03)	72,85	728,50 €
Acier	220,16	42 733,88 €
Ferrailles déchèteries	927,60	227 690,52 €
Aluminium	15,10	11 321,07 €
Papier graphique (JMR / 1.11)	448,37	55 037,97 €
Gros de magasin (1.02)	1 550,64	187 881,56 €
Huiles alimentaires	5,42	1 640,00 €
Batteries	23,68	13 076,59 €
Vieux bacs	29,14	10 781,80 €
Cartouches d'imprimantes	2 926	292,60 €
TOTAL	10 130,90	1 234 240,62 €

Les modes de financement du service

La fiscalité

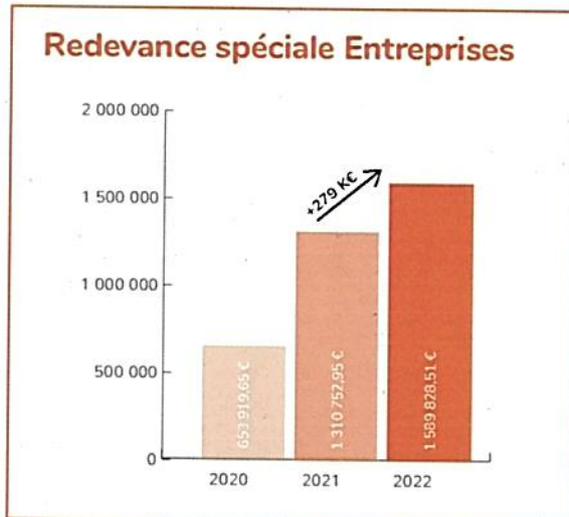
Il existe trois systèmes de fiscalité au SEMOCTOM. Par régime dérogatoire numéro 1, les CDC décident du mode de financement du service et appellent la fiscalité auprès des habitants selon les appels à participation votés par le SEMOCTOM.



La redevance spéciale

Les recettes du budget annexe proviennent de la facturation des professionnels (Redevance spéciale sur la zone TEOM et contribution des entreprises pour la zone REOM et RI) et des facturations pour le service de collecte et traitement auprès des bâtiments communaux.

Les recettes de l'année 2022 sont en hausse de 279 k€ soit +21% en raison, d'une part, de la hausse des tarifs liée aux coûts de traitement à la charge du SEMOCTOM et, d'autre part, de la fin des mesures de soutien et de non facturation de la redevance spéciale pour les entreprises frappées de fermeture administrative à la suite de la pandémie de la covid-19.

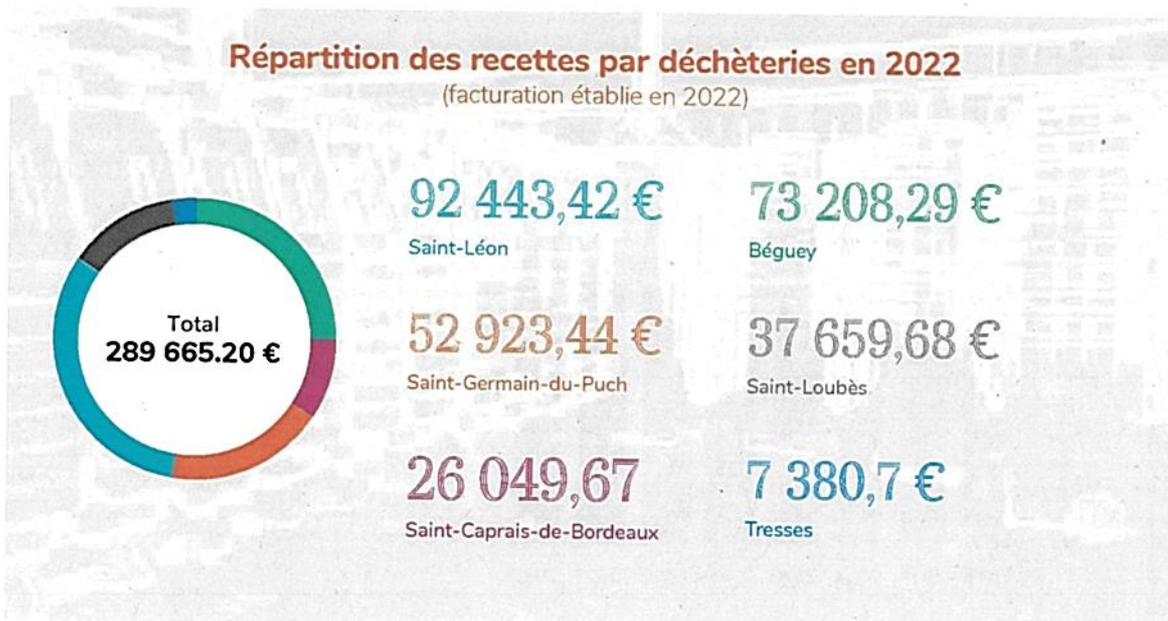


Professionnels : 1 589 828.51€ – Bâtiments communaux : 103 029.27 €

Les déchèteries

Les recettes réalisées en 2022 se montent à 298 157.54 € sur le compte administratif* soit une hausse de 16.4% par rapport à 2021.

* compris l'annulation des rattachements prévisionnels 2021 et l'ajout des rattachements prévisionnels 2022.



Indicateurs Compta-coûts 2022

Le tableau ci-dessous présente les coûts aidés HT, en € HT par tonne et en € HT par habitant du SEMOCTOM pour l'année 2022. Ratios calculés sur la population ADEME (115 199 habitants) au lieu de la population lissée SEMOCTOM de 114 153 habitants.

	OMR	BIO-DÉCHETS	VERRE	RSOM	DÉCHETS DES DÉCHÈTERIES	AUTRES Caissons et plateformes DV communes + textiles	DÉCHETS des professionnels DÉCHETS organiques	TOTAL TOUT FLUX
Coûts annuels								
Coût complet	7 106 028 €	337 111 €	453 392 €	3 324 972 €	3 917 717 €	74 270 €	77 210 €	15 290 700 €
Coût aidé HT	7 005 333 €	285 547 €	281 943 €	1 267 853 €	3 301 318 €	63 218 €	52 018 €	12 257 230 €
Coût aidé TTC	7 524 164 €	302 477 €	305 967 €	1 445 590 €	3 565 464 €	66 545 €	54 880 €	13 265 087 €
Contributions	8 292 636 €	279 055 €	275 531 €	1 544 451 €	3 524 333 €	66 607 €	50 836 €	14 033 449 €
Coûts par habitant								
Coût complet	61,68€	18,85€	3,94€	28,86€	34,01€	0,64€	0,26€	132,73€
Coût aidé HT 2022	60,81€	15,97€	2,45€	11,01€	28,66€	0,55€	0,09€	106,40€
Coût aidé HT 2021	60,26€	13,78€	1,32€	11,63€	26,77€	0,60€	0,09€	102,79€
Évolution 2022/2021	3,14 %	10,64 %	80,96 %	-3,94 %	6,70 %	-11,86 %	0,00 %	4,70 %
Contributions	71,99€	15,61€	2,39€	13,41€	30,59€	0,58€		121,82€
Coûts par tonne								
Coût complet	314,05€	1 046,93 €	108,62€	526,94€	180,89€	149,74€	488,67€	274,30€
Coût aidé HT 2022	309,60€	886,79€	67,55€	200,93€	152,43€	127,46€	329,23€	219,88€
Coût aidé HT 2021	284,43€	615,14€	35,20€	202,31€	130,65€	72,48€	182,22€	196,21€
Évolution 2022/2021	11,25 %	37,68 %	86,74 %	0,84 %	16,31 %	68,36 %	58,69 %	13,35 %
Contributions	366,49€	866,63€	66,01€	244,76€	162,73€	134,29€	321,75€	251,74€

Aides publiques et soutiens

Sur le Fonctionnement

1 461 400 €
CITEO (recyclables et papiers)

99 714 €
ÉCO MAISON (meubles)

11 853 €
ÉCO DDS (déchets dangereux)

50 790 €
ÉCOLOGIC (Électroménager)

11 023 €
RE_FASHION (vêtements)

85 529 €
Subvention ADEME
(opération TRIBIO) + REGION
NOUVELLE AQUITAINE
(Accompagnement des territoires
Prévention et Valorisation)

Sur l'Investissement

4 000 €
Subvention sur bonus écologique
sur véhicule électrique

42 000 €
Subvention ADEME sur étude
d'optimisation de la collecte

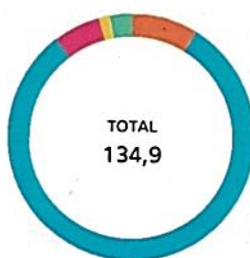
Les données sociales

Emplois et effectifs

Les emplois au SEMOCTOM

134,9
ETP en 2022

119
ETP permanents



109,7	Direction Technique
11,6	Direction générale des Services
8,1	Direction administrative et financière
3,5	Direction des Ressources humaines
2	Direction prévention mobilisation

Le SEMOCTOM comptabilise en 2022, 118,6 ETP agents permanents : nous avons intégré dans nos effectifs :

À la direction générale des services :

- 2 agents d'accueil au sein du service aux publics en remplacement d'un agent mis à disposition d'une mairie et d'un départ à la retraite ;

À la direction technique :

- 2 agents de collecte (ripeurs) en remplacement de postes vacants ;
- 3 agents de déchèterie pour répondre aux objectifs du projet En100ble et en remplacement d'un poste vacant pour remplacement d'un agent qui a bénéficié d'une valorisation de sa carrière en interne (passage agent en charge de la relation aux professionnels).
- 1 agent au centre de sur-tri en remplacement d'un agent qui a bénéficié d'une valorisation de sa carrière (passage chef d'équipe)
- 1 secrétaire d'exploitations en remplacement d'un congé longue maladie
- 1 mécanicien PL en remplacement d'une mutation externe

À la direction administrative et financière :

- la création d'un poste de responsable du service comptable et budgétaire
- 1 responsable de la commande publique en remplacement d'une mutation

À la direction prévention des déchets et mobilisation des territoires :

- une nouvelle directrice sur création de poste
- une chargée de prévention des déchets en remplacement d'une décharge syndicale d'un de nos agents

À la direction des ressources humaines :

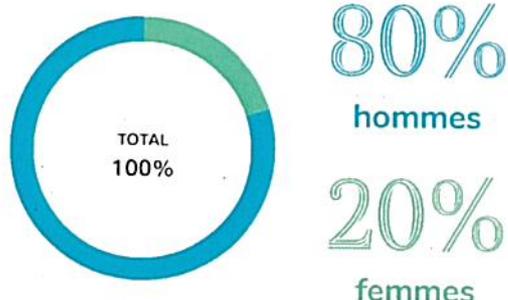
- la création d'un poste de gestionnaire RH en charge de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et du recrutement
- la création d'un poste de chargé de prévention des risques professionnels

Les départs 2022 :

- En 2022, le SEMOCTOM a vécu 2 événements particulièrement douloureux avec le décès de 2 agents.
- 3 agents sont partis à la retraite : 1 conducteur CT-Transport, 1 conducteur BOM et un agent d'accueil des publics.
- 3 agents ont quitté le SEMOCTOM, dans le cadre de mutation externe et de détachement dans une autre collectivité suite à une promotion interne.



La parité au SEMOCTOM



Les femmes représentent **20,5%** des effectifs permanents du SEMOCTOM en 2022. Une augmentation constante depuis quelques années du nombre de femmes dans les métiers techniques.

Actions de prévention des risques professionnels

Programmation régulière d'ateliers et de groupes de travail :

- **Priorisation des axes du document unique d'évaluation des risques professionnels** avec les responsables de services et représentants du personnel : février 2022
- **Ateliers pour améliorer les conditions de travail du service CT-Transport** suite à de nombreuses situations de restrictions professionnelles – en lien avec les ergonomes du centre de gestion 33 : 2 ateliers en juillet 2022.
- **Bilan du positionnement du SEMOCTOM sur le PASS-AQUIPREV** en lien avec la CARSAT. L'objectif du PASS est d'orienter les organisations dans un plan de progression et les aider à déployer une démarche pérenne et adaptée en santé et sécurité au travail.
- **Recrutement d'un chargé de prévention** des risques professionnels : pour répondre aux objectifs de prévention de la santé et sécurité de nos agents.

Projets 2023

Santé Sécurité

- Structuration de la santé sécurité avec le recrutement en interne de 4 assistants de prévention
- Mise en place de l'application PRORISQ pour une analyse systématique des accidents du travail en vue de la mise en place d'un plan d'action
- Création d'un livret d'accueil des nouveaux arrivants (en collecte dans un premier temps)
- Rédaction du cahier des charges pour adapter la station de lavage.

Gestion Prévisionnelle des effectifs, emplois et compétences

- Optimisation des recrutements pour une diminution du recours à l'intérim en collecte (meilleure planification des besoins)
- Création d'un règlement de formation et plan de formation

Dialogue social

- Maintien d'un dialogue social de qualité, basé sur la confiance
- Développement d'un travail concerté pour l'amélioration de la négociation sociale

Action sociale

- Développement des actions d'information sur le CNAS
- Accompagnement individuel des agents
- Suivi des indicateurs RH et de la Masse Salariale pour une diffusion régulière de tableaux de bord



Syndicat de l'Entre-deux-Mers Ouest pour la Collecte
et le Traitement des Ordures Ménagères
9 route d'Allegret 33670 Saint-Léon

Rapport présenté par Monsieur Jean-François AUBY,
Président du SEMOCTOM en Comité Syndical le 29 juin 2023.
Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 02 février 1995, et au
décret d'application n°2015-1827 du 30 décembre 2015

www.semoctom.com